

La Déclaration Sociale Nominative : Démarrage de la DSN Phase 2

La phase 2 de la DSN intègre les cotisations et contributions sociales déclarées par l'entreprise à l'Urssaf : elle représente une « marche » supplémentaire du projet et est associée à l'industrialisation du système. En pilote depuis la fin 2014, la norme NEODeS phase 2 entre en production en mars 2015.

Nous vous conseillons de consulter le site www.dsn-info.fr qui vous donnera tous les détails de cette évolution majeure et sur le calendrier de mise en place.

Depuis mai 2015, la société BG Info a mis en place la Phase 2 auprès de ses utilisateurs dans son [logiciel de paie Synergie](#).